

Fiche

- Parmi les déterminants, les plus courants sont **les articles**. Il existe principalement deux sortes d'articles :
 - les articles définis (*le, la, l', les*) ;
 - les articles indéfinis (*un, une, des*).

- Quand on montre l'être ou la chose désignée par le nom, on utilise **un déterminant démonstratif** : *ce, cet, cette, ces*. Les déterminants démonstratifs servent aussi à reprendre un nom qu'on vient d'utiliser.
Ex. : *On ne l'appelaît que la Belle Enfant ; ce nom lui resta.*

- Quand il y a une idée d'appartenance ou de dépendance, on utilise **un déterminant possessif** : *mon, ma, mes - ton, ta, tes - son, sa, ses - notre, nos - votre, vos - leur, leurs*.
Ex. : *Ses filles étaient très belles.*